

Baromètre 2017 :

Face au désinvestissement des régions et au manque cruel de personnel qualifié, les patrons de la construction s'inquiètent

Woluwé-Saint-Pierre, le 9 mai 2017 – L'Association des Entrepreneurs Belges de Grands Travaux (ADEB) publie son Baromètre Annuel et fait le point sur le financement des infrastructures publiques belges.

Elle partage le constat suivant :

- Désinvestissement des pouvoirs publics dans les infrastructures ;
- Parc d'infrastructures vieillissant ; 70% des ponts belges ont plus de 35 ans ;
- 1 entreprise sur 5 déclare sa situation préoccupante ou mauvaise ;
- 81% des entreprises devraient engager du personnel dans l'année mais la moitié d'entre elles craignent de ne pas trouver de personnel qualifié.

Si les patrons sont confiants dans les perspectives d'avenir, ils redoutent une grave pénurie de personnel qualifié qui pourrait mettre en jeu la pérennité de leur entreprise. Ils partagent 6 recommandations pour un secteur et des infrastructures de qualité.

L'Association des Entrepreneurs Belges de Grands Travaux (ADEB) publie les résultats de son quatrième Baromètre Annuel sur la confiance des entrepreneurs de grands travaux et les résultats de son étude sur le financement des infrastructures publiques belges. Elle partage les constats suivants :

L'ADEB pointe le désinvestissement public dans un parc vieillissant

L'ADEB se réjouit de la reprise de certains investissements mais pointe un sous-investissement voire un désinvestissement des pouvoirs publics dans les infrastructures.

Suite aux épisodes des tunnels bruxellois, les procédures d'appel d'offres ont été lancées et les travaux ont débuté.

Mais le délabrement des tunnels bruxellois n'est qu'un symptôme du désinvestissement des pouvoirs publics dans les infrastructures.

En effet, la part des investissements dans les infrastructures publiques a été divisée par 2 en 30 ans. Avec moins d'1% du PIB investi dans ses infrastructures, la Belgique se situe largement en-dessous des recommandations de l'Union Européennes (2%) et de ses voisins.

Ce désinvestissement est à mettre en lien avec l'âge moyen des ponts, tunnels et routes de Belgique. A titre d'exemple, 70% des ponts belges ont plus de 35 ans, et, faute d'entretien, cette situation laisse présager de lourdes conséquences dans les années à venir. Or, ni le fédéral ni les régions ne disposent d'aucun plan ni budget de maintenance des infrastructures existantes. Les budgets sont majoritairement consacrés aux réparations urgentes, sans véritable plan.

Un besoin urgent d'une vision politique quant aux infrastructures d'avenir

Lors de son précédent baromètre et l'étude sur l'état des infrastructures, l'ADEB avait déjà souligné le manque de vision politique en matière d'infrastructures ; qu'il s'agisse de mobilité ou de l'évolution démographique (écoles, homes,..). L'ADEB s'étonne de cette situation alors que les taux d'intérêt sont historiquement bas et les financements peu onéreux. Investir dans la mobilité, par exemple, serait rapidement rentable en termes d'attractivité de la Belgique. De plus, comme le rappelait récemment la FEB, les entreprises et le secteur privé sont prêts à prendre le relais à travers des partenariats public-privé, par exemple.

“La question que je me pose, en tant que Directeur de l'ADEB et en tant que citoyen, est : Comment la Belgique va-t-elle faire face à l'évolution démographique des années à venir dans

un contexte de sous-investissement et avec un parc vieillissant ? ” ajoute Didier Cartage, Directeur Général de l’ADEB.

Baromètre ADEB 2017

Le Baromètre Annuel comporte deux volets, la situation actuelle et la confiance à un an :

Dégradation de l’état de santé de certaines entreprises de grands travaux

Du côté des entreprises de grands travaux, les reports ou annulations de certains chantiers combinés à la concurrence sur les prix ont mis à mal les entreprises belges de grands travaux. En effet, 18% d’entre elles déclarent leur situation préoccupante voire mauvaise. Un constat interpellant selon l’ADEB qui rappelle que le nombre d’entreprises dans cette situation a doublé en un an.

L’emploi en recul de 2%

Conséquence directe de ces phénomènes, le nombre d’emplois au sein des grandes entreprises a baissé de 2% de 2015 à 2016. Si l’emploi recule pour la quatrième année consécutive, cette diminution touche principalement les ouvriers, la situation des employés restant stable.

Des patrons confiants dans les perspectives mais inquiets quant à l’embauche

81% des patrons se déclarent confiants à très confiants dans les perspectives d’avenir et devraient engager au cours des 12 prochains mois. Soit une augmentation des intentions d’embauche de 33% par rapport à l’année passée.

Toutefois, la moitié d’entre-eux craint de ne pas pouvoir trouver de personnel qualifié. Une pénurie qui touche tant les employés que les ouvriers. Si les entreprises recherchent activement des deviseurs, des chefs de chantier et des chefs de projets, le manque de main-d’œuvre qualifiée est criant. *“Nos entreprises se retrouvent dans une situation paradoxale ; après des carnets de commande vides, elles doivent désormais engager et savent qu’elles ne trouveront pas le personnel qu’elles recherchent. Il est urgent d’agir en faveur de l’emploi”* déclare Didier Cartage.

Difficulté supplémentaire pour les entreprises de la construction ; le Belgique n’est toujours pas compétitive en termes salariaux. L’ADEB plaide pour un abaissement des charges sociales afin de redynamiser l’embauche.

Une situation qui ne se reflète pas dans les prix pratiqués par les entreprises de grands travaux. A titre d’exemple, en Belgique, 1 km de route coûte 3,7 millions d’euros, soit le coût le plus bas d’Europe alors que les coûts salariaux belges sont parmi les plus élevés.

Ces deux facteurs devraient freiner l’embauche à laquelle on peut s’attendre dans le secteur de la construction et du génie civil. *“Le manque de compétitivité salariale combiné à la difficulté de trouver le personnel qualifié risque de mettre à mal la pérennité des entrepreneurs belges de grands travaux”* renchérit Frédéric Loriaux, Administrateur-Directeur de CIT Bleton et Président de l’ADEB.

6 recommandations pour un secteur et des infrastructures de qualité

L’ADEB formule 6 recommandations visant à encourager la croissance harmonieuse du secteur et de l’emploi ainsi que des infrastructures de qualité :

- Le renforcement de la lutte contre la fraude et le dumping social pour rétablir une concurrence saine et un emploi de qualité ;
- La diminution des charges patronales pour améliorer la compétitivité des entreprises belges et relancer l’emploi ;
- La revalorisation des métiers de la construction et la stimulation à la formation en alternance ;

- La mise en place de véritables plans d'investissement et d'entretien des infrastructures liés à une vision à 10 ans au moins ;
- A défaut de moyens financiers publics, favoriser les financements alternatifs ;
- Le développement de véritables projets urbanistiques pour faire face à l'évolution démographique, en privilégiant l'interconnexion des villes.

Contact presse :

Aurélié Couvreur – Digitaly – aurelie@digitaly.be - +32 497 47 47 69